Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2026 - 6773 - 1993 B 50122 - 392 550 778 - A.B.M.C.

N° 2050-SD 2026

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : ABMC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : ZI DES DUNES 62100 CALAIS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 39255077800022 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31122025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	22 000	AI	22 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	163 964	AQ 38 379	125 585
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 682	AS 11 868	813
		Autres immobilisations corporelles	AT	121 711	AU 74 205	47 506
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	3 937	BI	3 937
		TOTAL (II)	BJ	324 295	BK 124 453	199 842
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	121 064	BM 7 741	113 322
		En cours de production de biens	BN	53 672	BO	53 672
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	448 898	BY 41 741	407 157
		Autres créances (3)	BZ	491 483	CA	491 483
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	123 051	CG	123 051
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 673	CI	2 673
		TOTAL (III)	CJ	1 240 840	CK 49 482	1 191 358
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 565 135	IA 173 934	1 391 200

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 43 914

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : | Stocks : | Créances :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD2026

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABMC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000 .....)	DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) *(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	391 853
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 165
	Subventions d'investissement	DJ	85 841
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	830 859
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	60 654
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	60 654
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	746
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 390
	Instruments financiers à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	282 398
	Dettes fiscales et sociales	DY	182 546
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	15 608
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	499 688
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		1 391 200

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	499 884
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	746

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

SARL ABMC

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025

Montants exprimés en EUR

25 avril 2026
SARL ABMC
Rue des Verrotières – 62100 Calais
Ce rapport contient 13 pages

Table des matières

1	Faits majeurs	3
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2	Dérogations	3
1.3	Permanence des méthodes	3
1.4	Evénements principaux de l'exercice	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Tableau des immobilisations	4
2.1.2	Tableau des amortissements	4
2.1.3	Immobilisations incorporelles	4
2.1.4	Immobilisations corporelles	4
2.1.5	Stocks	5
2.1.6	Créances	5
2.1.7	Comptes de régularisation	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	6
2.2.2	Capital	6
2.2.3	Provision pour risques et charges	7
2.2.4	Dettes financières	8
2.2.5	Autres dettes	8
3	Autres informations	9
3.1	Effectif moyen	9

1 Faits majeurs

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

1.2 Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31.12.2025.

1.3 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluations retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes sont arrêtés avec l'assurance de l'appui de groupe permettant la continuité d'exploitation.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Liasse Fiscale.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Liasse Fiscale.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce exploité à Calais a été acquis le 1er avril 2004 pour 22 000 €.

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements économiques sont portés à l'actif du bilan. Le complément fiscal pour l'application des usages est porté en amortissement dérogatoire.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Etat des stocks et encours

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises	121 064 €	7 741 €	113 322 €
Travaux en cours	53 672 €		53 672 €
Total	**174 736 €**	**7 741 €**	**166 994 €**

2.1.5.2 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

2.1.5.3 Stocks de produits fabriqués

Le coût de production des biens fabriqués ou en cours de production est déterminé par application des règles généralement admises.

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

2.1.7 Comptes de régularisation

2.1.7.1 Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 2 673 €.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	120 000 €			120 000 €
Réserves légales	12 000 €			12 000 €
Report à nouveau	155 382 €	236 471 €		391 853 €
Résultat	236 471 €	221 165 €	236 471 €	221 165 €
Subvention d'investissement	87 585 €		1 745 €	85 841 €
Total	**611 438 €**	**457 636 €**	**238 216 €**	**830 859 €**

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est ainsi composé de 120 000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale.

2.2.3 Provision pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	68 067 €		35 111 €	42 525 €			60 654 €

2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Provision pour garanties : 19 969 €.

La société s'engage à intervenir en garantie, sur demande des clients, afin de satisfaire à son engagement de résultat sur ses interventions. Pour couvrir les charges à venir, une provision basée sur des données statistiques est établie.

- Provision pour clients litigieux : 12 345 €.

La provision couvre le risque d'impayé sur des litiges en cours hors traitement des créances douteuses.

- Provision litiges « techniques » hors garanties : 28 339 €.

La provision couvre le traitement éventuel des litiges en cours.

2.2.3.3 Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total(1)
I. D. R.		57 901 €	57 901 €

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 57 901 €, charges sociales incluses.
L'engagement total est calculé après application de la réforme Fillon. Il reprend l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite à la demande du salarié dès qu'il peut prétendre à une retraite à taux plein entre 62 et 67 ans.

- Taux d'actualisation : 3.60 %.

2.2.4 Dettes financières

2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Liasse Fiscale.

2.2.5 Autres dettes

2.2.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Liasse Fiscale.

2.2.5.2 Charges à payer

Charges à payer	**Montant**
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	746 €
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 370 €
Dettes fiscales et sociales	84 893 €
Total	**117 009 €**

3 Autres informations

3.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	5
Ouvriers	14
Total	**20**

A.B.M.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : RUE DES VERROTIERES
ZI DES DUNES, 62100 CALAIS
392 550 778 RCS BOULOGNE SUR MER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 221 165,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 221 165,17 euros

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur ..... 391 853,10 euros
Solde ..... 613 018,27 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 613 018,27 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Jean-Bernard CHOMBART
La Gérance